

4

EMPLOI

Deuxième trimestre 2017

BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR DU BTP

COMPARAISONS FAITES ENTRE LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2016 ET LE
DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Nombre moyen d' entreprises actives au RTE	Nombre moyen d' employeurs déclarés à la CPS (a)	Nb d' employeurs ayant déposé une offre au SEFI (b)	Entre- prises qui recrutent (b/a)	Nombre moyen salariés déclarés à la CPS*
	offerts	pourvus						
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	nombre
Construction	32	23	33	4 566	499	16	3,2 %	4 340
Promotion immobilière	1	1	6	1 028	16	1	6,1 %	41
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	13	12	30	751	186	6	3,2 %	1 323
Génie civil	1	-	22	57	20	1	5,0 %	1 113
Travaux de construction spécialisés	17	10	37	2 730	277	8	2,9 %	1 863
Variation annuelle	33 %	109 %	- 15 %	2 %	2 %	- 6 %	- 8 %	6 %

* : les données CPS sont provisoires.

Note de lecture : les données de la CPS et du RTE étant présentées en moyenne mensuelle, le total peut parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

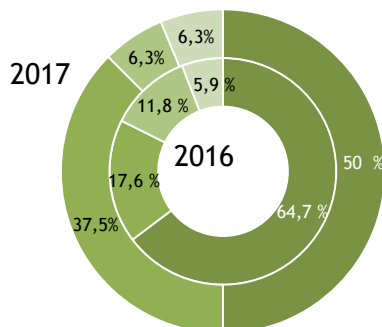
Sources : SEFI, CPS, ISPF

Au deuxième trimestre 2017, le secteur de la construction a offert 8 postes de plus qu'un an auparavant. En revanche, le nombre d'offres pourvues a doublé alors que le nombre moyen de postulants sur une offre se contracte.

EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



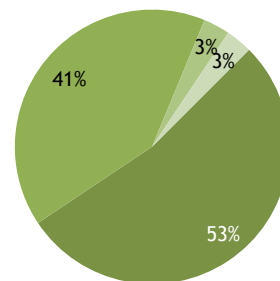
- Travaux de construction spécialisés
- Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- Promotion immobilière
- Génie civil

Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES POSTES OFFERTS

Par secteur d'activité de l'employeur

Unité :	2016	2017	Variation
	nombre	nombre	2017/2016 %
Construction	24	32	33 %
Promotion immobilière	2	1	- 50 %
Promotion immobilière	2	1	- 50 %
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	4	13	225 %
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	4	13	225 %
Génie civil	2	1	- 50 %
Construction de routes et autoroutes	-	-	-
Construction de réseaux pour fluides	-	-	-
Construction de réseaux électriques et de télécommunications	-	-	-
Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	2	1	- 50 %
Travaux de construction spécialisés	16	17	6 %
Travaux de préparation des sites	1	-	- 100 %
Forages et sondages	-	-	-
Installation électrique	2	4	100 %
Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	4	2	- 50 %
Autres travaux d'installation	2	-	- 100 %
Travaux de plâtrerie	-	-	-
Travaux de menuiserie	3	-	- 100 %
Travaux de revêtement des sols et des murs	3	1	- 67 %
Travaux de peinture et vitrerie	-	4	-
Autres travaux de finition	1	6	500 %
Travaux de couverture	-	-	-
Autres travaux de construction spécialisés nca	-	-	-



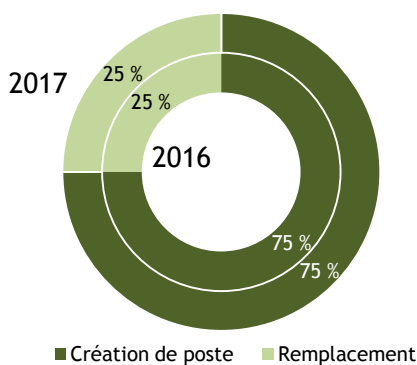
■ Travaux de construction spécialisés
■ Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
■ Génie civil
■ Promotion immobilière

Les activités de construction de bâtiments et celles des travaux spécialisés se partagent 94 % de l'offre, avec une hausse plus marquée dans la construction de bâtiment

Sources : SEFI, CPS, ISPF

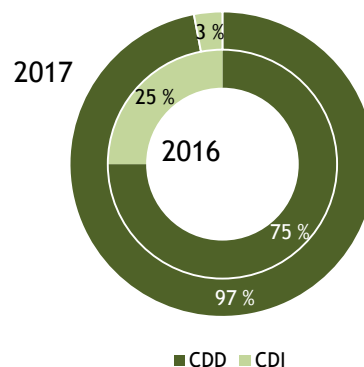
Par motif de recrutement et type de contrat

MOTIFS DE RECRUTEMENT



■ Création de poste ■ Remplacement

TYPES DE CONTRAT



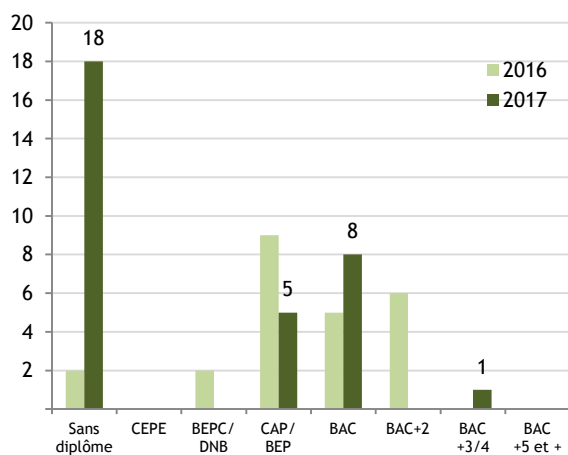
■ CDD ■ CDI

Les motifs de recrutements qui concernent 3 postes sur 4 sont toujours les créations de poste.

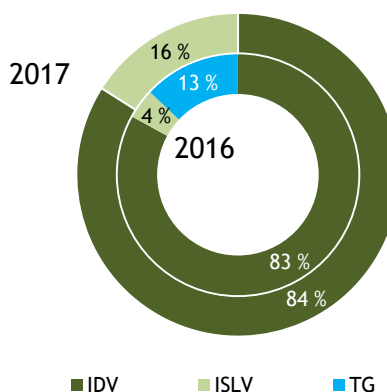
Par type de contrat, ces nouvelles offres sont exclusivement des CDD.

Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



LIEU DE TRAVAIL



56 % des offres concernent des postes pour des demandeurs sans diplôme.

84 % des postes sont à pourvoir dans les IDV. 34 % à Papeete, 23 % à Pirae, et 19 % à Faa'a.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par lieu de travail

	2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016
Unité : nombre											
Îles Du Vent	20	27	+ 7	ISLV	1	5	+ 4	FAKAHINA	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	1	5	+ 4	FAKARAVA	-	-	-
MOOREA	2	4	+ 2	HUAHINE	-	-	-	FANGATAU	-	-	-
TETIAROA	-	-	-	MAUPITI	-	-	-	HAO	2	-	- 2
TAHITI	18	23	+ 5	RAIATEA	-	-	-	HIKJERU	-	-	-
AFAAHITI	-	-	-	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
ARUE	-	-	-					MAKATEA	-	-	-
FAA'A	3	-	- 3	Îles Marquises	-	-	-	MAKEMO	-	-	-
FAAONE	-	-	-	FATU-HIVA	-	-	-	MANGAREVA	-	-	-
HITIAA	-	-	-	HIVA-OA	-	-	-	MANIHI	-	-	-
MAHAENA	-	-	-	NUKU-HIVA	-	-	-	MARUTEA SUD	-	-	-
MAHINA	2	-	- 2	TAHUATA	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MATAIEA	-	-	-	UA-HUKA	-	-	-	MORUROA	-	-	-
PAEA	-	-	-	UA-POU	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAPARA	-	-	-					NEKUTEPIPI	1	-	- 1
PAPEARI	-	-	-	Îles Australes	-	-	-	NENGENGO	-	-	-
PAPEETE	7	11	+ 4	RAIVAVAE	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	RAPA	-	-	-	NUKUTAVAKE	-	-	-
PIRAE	4	3	- 1	RIMATARA	-	-	-	PUKA PUKA	-	-	-
PUEU	-	-	-	RURUTU	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUNAAUIA	2	9	+ 7	TUBUAI	-	-	-	RAROAIA	-	-	-
TARAVAO	-	-	-					REAO	-	-	-
TAUTIRA	-	-	-	TG	3	-	- 3	TAKAPOTO	-	-	-
TEAHUPOO	-	-	-	AHE	-	-	-	TAKAROA	-	-	-
TIAREI	-	-	-	AHUNUI	-	-	-	TAKUME	-	-	-
TOAHOTU	-	-	-	AKAMARU	-	-	-	TATAKOTO	-	-	-
VAIRAO	-	-	-	ANAA	-	-	-	TIKEHAU	-	-	-
				APATAKI	-	-	-	TIKEI	-	-	-
Hors Polynésie	-	-	-	ARUTUA	-	-	-	TOAU	-	-	-
								TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, CPS, ISPF



Par métier recherché

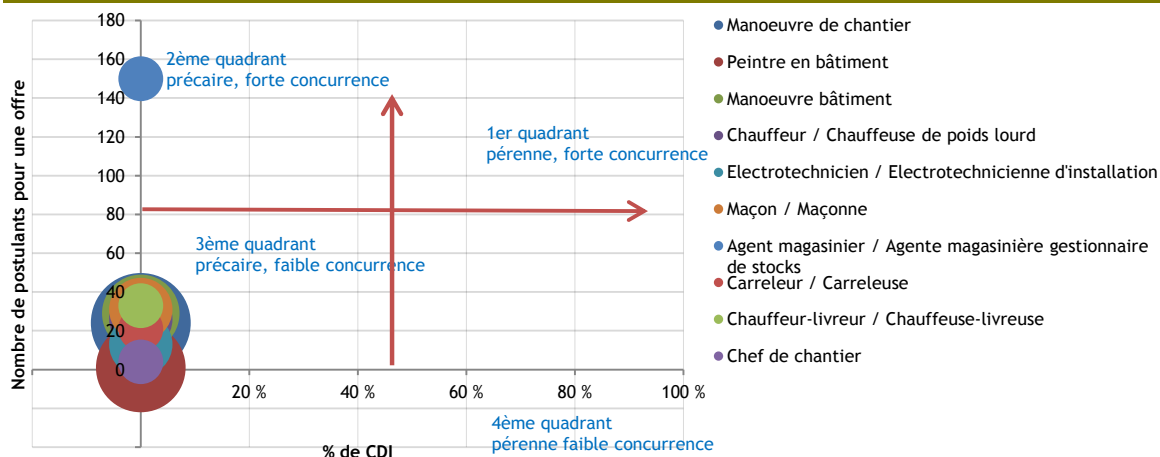
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

Unité :	Postes offerts	CDI	Postes pourvus (1)	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation (2)
	nombre	%	nombre	nombre	
Manoeuvre de chantier	5	0 %	5	24	Sans diplôme
Peintre en bâtiment	4	0 %	4	1	CAP/BEP
Manoeuvre bâtiment	3	0 %	-	29	Sans diplôme
Chauffeur / Chauffeuse de poids lourd	2	0 %	1	26	Sans diplôme
Electrotechnicien / Electrotechnicienne d'installation	2	0 %	1	13	CEPE
Maçon / Maçonne	2	0 %	1	31	Sans diplôme
Agent magasinier / Agente magasinière gestionnaire de stocks	1	0 %	1	150	Sans diplôme
Carreleur / Carreleuse	1	0 %	1	21	Sans diplôme
Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	1	0 %	1	33	Sans diplôme
Chef de chantier	1	0 %	1	4	Sans diplôme

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 18/01/2018
(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation minimum requis

Sources : SEFI, CPS, ISPF

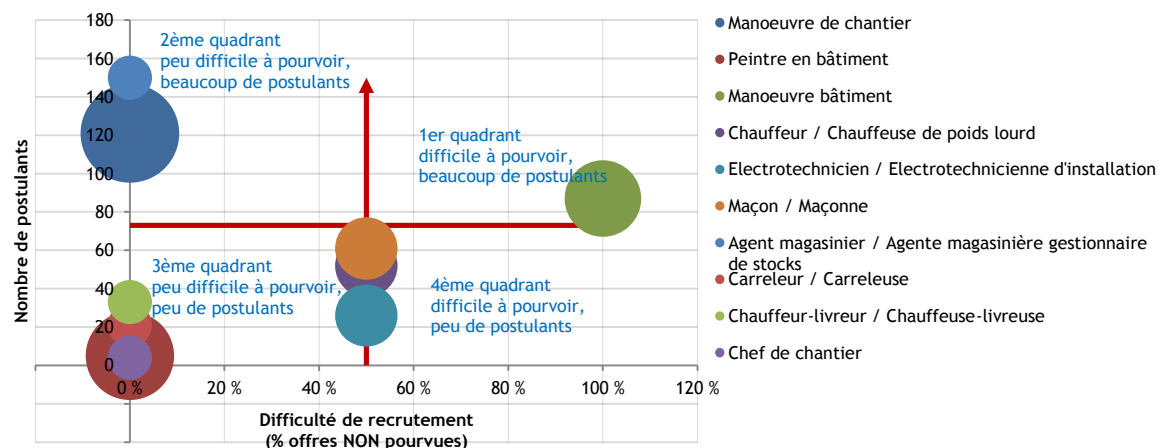
DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL (POUR LES DEMANDEURS)



Note de lecture : les offres pour les agents magasiniers sont faibles. Elle sont en CDD, et la concurrence est forte.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (POUR L'EMPLOYEUR)



Note de lecture : les offres d'emploi pour manœuvre en batiment sont dans la moyenne. Elles sont difficiles à pourvoir malgré le nombre important de postulants.

Sources : SEFI, CPS, ISPF



TOP 3 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

Nombre de postes offerts

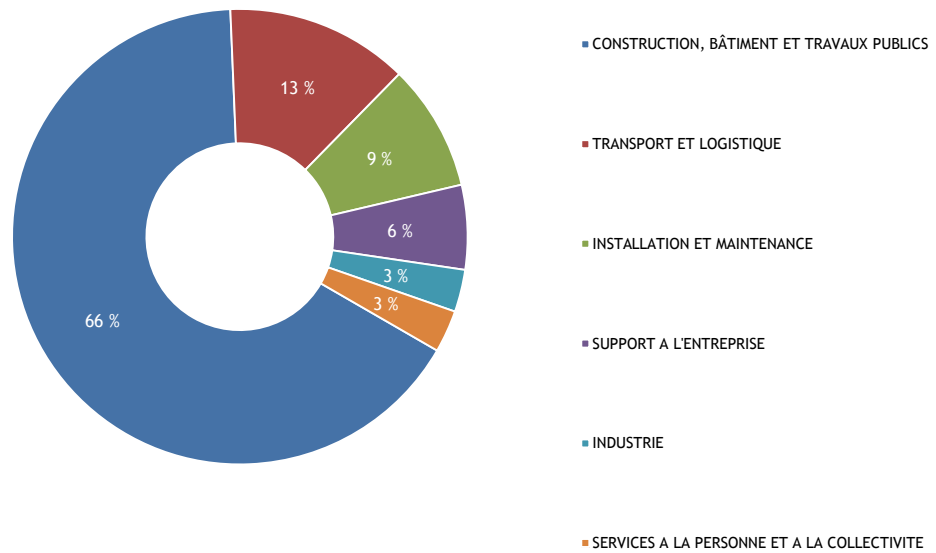
Domaine ROME	Nombre de postes offerts
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
Manoeuvre de chantier	5
Peintre en bâtiment	4
Manoeuvre bâtiment	3
INDUSTRIE	
Nacrier / Nacrière	1
INSTALLATION ET MAINTENANCE	
Electrotechnicien / Electrotechnicienne branche industrie	1
Technicien / Technicienne frigoriste	1
Technicien / Technicienne sécurité-alarme	1
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
Professeur / Professeure des écoles	1
SUPPORT A L'ENTREPRISE	
Secrétaire du bâtiment	1
Secrétaire polyvalent / polyvalente	1
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	
Chauffeur / Chauffeuse de poids lourd	2
Agent magasinier / Agente magasinière gestionnaire de stocks	1
Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	1



Sources : SEFI, CPS, ISPF



LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE



Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES OFFRES D'EMPLOI AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2017 - BTP



La hausse des offres du secteur de la construction au deuxième trimestre 2017 émane principalement des activités de construction de bâtiments. Ce sont quasi exclusivement des CDD, en grande majorité pour des créations, et ces postes sont à pourvoir essentiellement sur la zone urbaine de Tahiti.

DÉFINITIONS

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Poste pourvu : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

Ratio postulant pour une offre : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Nombre d'entreprises RTE : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

Nombre d'entreprises CPS : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

Employeurs SEFI : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

Effectifs salariés : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

Qualification : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.

RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Avertissement au lecteur : sur l'ensemble des données présentées, merci de bien vouloir considérer que les totaux peuvent parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Claire TALVARD

Dépôt légal : Février 2018 • ISSN 2118-478 X • © ISPF

Date de publication : Février 2018

